



CAP Liste d'Aptitude du 19 avril 2016

Déclaration préalable UNSA Développement Durable

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Promotions de C en B

L'**UNSA** a constaté qu'en l'état actuel du projet de texte PPCR, la promotion dans le corps des SACDD entraînera cette année pour certains agents une inversion de carrière.

Les agents susceptibles d'être concernés sont a priori les AAP1 qui se trouvent au 5ème échelon avec plus de 2 ans d'ancienneté dans l'échelon, au 6ème échelon ou au 7ème échelon. L'éventuel manque à gagner dépend toutefois de l'âge de l'agent et de sa date de départ en retraite.

Après la loi du pro pro (promouvables/promus) nous voilà devant le «tro tro» : trop tard ou trop tôt; de quoi créer bien des frustrations!

Dans le cadre du plan de requalification, des instructions ont été adressées aux services au regard des éventuelles nouvelles grilles indiciaires, alors que le décret PPCR n'est toujours pas publié.

Nous attendons de l'administration que :

- * le projet de texte mettant en œuvre le PPCR soit corrigé pour offrir un gain indiciaire à tous les agents de catégorie C promus en catégorie B par une revalorisation de la grille des catégories B;
- * Un traitement équitable de tous les agents : les listes d'aptitudes liées au plan de requalification doivent comporter une liste principale et une liste complémentaire.
- * Une information fiable et transparente des agents : aucune simulation fiable ne peut être transmise à un collègue avant la publication des textes réglementaires qui sont les seuls éléments et critères de choix objectifs. Il serait donc préférable d'attendre la sortie du décret PPCR pour informer et consulter les agents.
- * Le soutien des agents travaillant dans les services de ressources humaines de proximité : la réalisation de simulations individuelles prend du temps et comporte une réelle complexité. En effet, elle doit prendre en compte non seulement les aspects indiciaires, mais aussi les incidences indemnitaires et l'impact sur les pensions de retraite.

L'**UNSA** Développement Durable demande donc que la DRH mette à disposition des services et des agents un outil de calcul fiabilisé sur la partie indiciaire pour alléger le travail des gestionnaires de proximité.

- * Un processus favorable aux agents proposés : le formulaire de choix individuel doit être modifié pour que les agents ne soient pas pénalisés par défaut lorsqu'ils n'ont pas rempli le formulaire.

La décision finale, qui peut aussi bien reposer sur des raisons financières que des motivations de reconnaissance d'une carrière, appartiendra bien sûr à l'agent.

L'**UNSA** déplore que le secrétaire général de nos deux ministères n'ait pas daigné répondre à notre demande de détente du calendrier pour l'étude des listes d'aptitude à SACDD afin de permettre que cet exercice se déroule dans des conditions acceptables.

Pourquoi tenir 2 CAP promotions au titre de la liste d'aptitude dans la même année à quelques mois d'intervalle? Les promotions étant prononcées au 1er janvier de l'année de référence, cette décision n'aurait pas été de nature à pénaliser les agents.

De plus, les dispositions prises par la DRH ne concernent que les promotions au titre du plan de

requalification mettant en évidence une inégalité de traitement pour les promotions au titre de la LA classique.

Lors de la pré-CAP du 3 mars dernier, vous nous avez indiqué que la DRH avait saisi la DGAFP sur le problème d'inversion de carrière. En quels termes l'avez vous saisi exactement? Quelle mesures correctives ont été demandées? Avez vous eu des réponses à votre demande? Si oui, pouvez-vous nous les communiquer?

Mois de bonification

Le rattrapage in extremis de l'examen des mois de bonification à l'ordre du jour de cette CAP est une bonne chose au moins pour permettre que les arrêtés d'avancement d'échelon des SACDD puissent être pris dans les mois qui viennent. Toutefois, l'**UNSA** ne peut que déplorer les conditions de cet examen avec des documents nous parvenant le vendredi pour une CAP se tenant 3 jours plus tard et sans communication du tableau des agents exclus de la bonification.

Comment permettre aux représentants du personnel de jouer pleinement leur rôle?

RIFSEEP

Pour l'**UNSA**, la note de gestion sur le RIFSEEP fait scandaleusement défaut, particulièrement en cette période de mobilité et il est inacceptable d'entendre que cette année sera une année d'expérimentation. En effet, la filière administrative est d'ores et déjà soumise au RIFSEEP depuis le 1^{er} janvier 2016, avec perception mensuelle de l'IFSE à hauteur de 1/12 ème de la PFR totale perçue en 2015, sans note de gestion et sans tenir compte des modifications éventuelles de poste, voire de changement de grade, de corps ou de spécialité!

Quelle communication est prévue et quand, vis-à-vis des agents concernés eu égard au reclassement, des SACDD notamment, dans l'un des 3 groupes du RIFSEEP, d'autant plus pour ceux qui sont susceptibles de changer de groupes de fonctions?

Les questions et les craintes évoquées par l'**UNSA** à plusieurs reprises concernant la mise en oeuvre du RIFSEEP n'ont toujours pas fait l'objet de réponses officielles de la part de l'administration.

Quant au complément indemnitaire annuel (CIA), la DRH est durablement muette : sera-t-il versé, OUI ou NON? Dans l'affirmative, selon quelles modalités?

Cycles de mobilité

Lors de la réunion du 14 avril 2016, l'**UNSA** a réaffirmé son opposition à la réduction du nombre de cycles de Mobilité.

L'Administration passe une nouvelle fois en force malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales: le passage à 2 cycles sera effectif dès 2017 pour des mutations au 1^{er} mars et au 1^{er} septembre alors même qu'il ne s'est rien passé pendant 9 mois de juin 2015 à avril 2016.

L'**UNSA** a demandé et obtenu la mise en place d'un comité de travail dont l'objectif sera de faciliter les conditions de préparation et d'accompagnement de cette nouvelle modalité (double publication des postes, cotation des postes, particularité des DOM, modification du calendrier 2017 des concours et examens ...).

L'**UNSA** vous remercie de votre attention.